



La lettre d'information pour l'intérêt général à l'international par le Service d'information du Gouvernement

Bienvenue dans ce 11^e numéro de GouvMonde

Cette lettre d'information vous permet de recevoir chaque mois les priorités interministérielles de la feuille de route gouvernementale, de vous en saisir et de les relayer auprès de votre communauté.

Des suggestions, des thèmes ou des besoins spécifiques ? Contactez-nous par courriel à l'adresse :

communication-internationale.sig@pm.gouv.fr

Pour retrouver des contenus, des actualités, un calendrier des temps forts et un annuaire interministériel. Découvrez dès maintenant le Kiosque :

kiosque.communication.gouv.fr

Au sommaire

- 20e anniversaire de la loi handicap
- 8 mars : Toutes et tous égaux
- Retour sur le Sommet de l'IA
- Le meilleur des postes
- Ce qui change au 1^{er} mars 2025
- Le chiffre du mois
- L'actualité du SIG



Rejoignez notre chaîne Whatsapp info.gouv







20^e anniversaire de la loi handicap





- Le 11 février 2025 a marqué les 20 ans de la loi du 11 février 2005, loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».
- À cette occasion et dans le cadre de ses missions d'accessibilité de l'information et de la communication de l'État, le Service d'information du Gouvernement (SIG) pilote et met à disposition un dispositif de communication.
- Cette campagne « accessibilité » a pour objectif de sensibiliser, d'outiller les agents de l'État et de leur donner de véritables moyens d'agir dans leurs diverses missions, notamment lorsqu'ils

- informent et communiquent auprès des citoyens et des usagers des services publics.
- Pour rappel, 14,5 millions de personnes sont touchées par le handicap en France. Soit près de 1 Français sur 5 qui rencontre des difficultés au quotidien, pour se déplacer, pour accéder à certains lieux, pour accéder aux services publics...
- Des kits de communication sont disponibles sur <u>le Kiosque</u> et sont à déployer par les équipes de communication en interne, ainsi que les responsables RH et les référents Handicap.



La campagne du mois



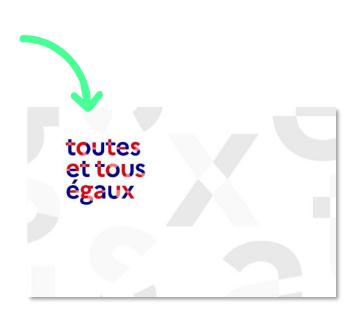
8 mars: 1^{er} anniversaire de l'inscription de l'IVG dans la constitution française

Ce mois de mars 2025 marque le premier anniversaire de la Loi constitutionnelle du 8 mars 2024 relative à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse. Il s'agit d'interdire pour l'avenir toute remise en cause de cette liberté par la loi.

Par ce texte, la France devient le premier pays au monde à reconnaître dans sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement, qui relève de la seule appréciation des femmes.

Le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes, une occasion essentielle de sensibiliser et de mobiliser autour de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette journée s'inscrit pleinement dans le cadre de la grande cause du quinquennat, qui place l'égalité femmeshommes au cœur des priorités du Gouvernement.

Utilisez le hashtag #ToutesEtTousEgaux et partagez les contenus @gouvernementFR



L'égalité femmes-hommes : Grande cause du quinquennat

La lutte contre les violences faites aux femmes, définie comme un champ prioritaire du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, est resté un des axes de la Grande cause du quinquennat actuel qui porte plus largement sur l'Égalité femmes-hommes.

Visant donc à poursuivre la politique volontariste portée par l'ensemble du Gouvernement depuis 2017 tout en étant renforcé, <u>Toutes et tous égaux</u> – le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 présenté à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes en mars 2023 – se décline en 161 mesures réparties en quatre axes prioritaires qui orientent l'action des ministères :

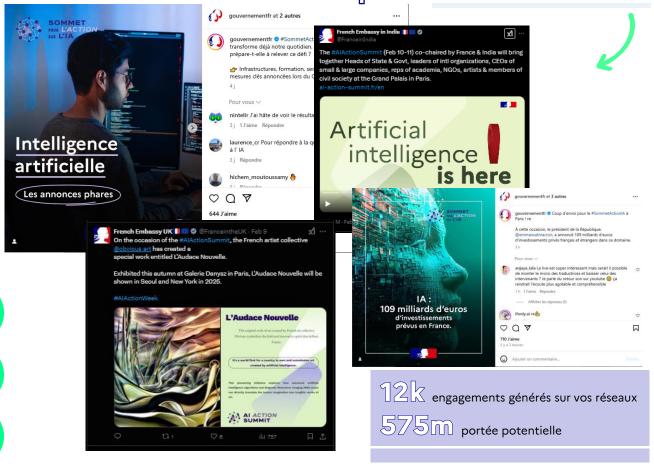
- Axe 1 L'égalité professionnelle : la place des femmes dans les filières scientifiques et d'avenir
- Axe 2 La culture de l'égalité : les femmes résistantes dans l'univers concentrationnaire
- > Axe 3 Les violences sexistes et sexuelles : le consentement
- Axe 4 La santé mentale des femmes







Retour sur la Semaine pour l'action sur l'IA



À l'occasion de la Semaine pour l'action sur l'IA, vous vous êtes mobilisés sur vos réseaux avec le hashtag #AIActionSummit.

Cet événement a permis à la France de renforcer son action internationale en faveur d'une intelligence artificielle au service de l'intérêt général et de mettre en lumière les campagnes **#France2030 et #Makeltlconic.**



Alors que Paris s'est affirmé comme le centre névralgique de l'intelligence artificielle, Arthur Mensch, chercheur en intelligence artificielle et cofondateur de Mistral AI, est devenu le nouvel ambassadeur de la Marque France, le 11 février 2025.

Le PDG de Mistral AI met son expertise au service d'une IA ouverte et accessible, positionnant la France et l'Europe comme des acteurs incontournables dans cette technologie disruptive. Son engagement en faveur de l'innovation ouverte et de l'indépendance technologique en fait une personnalité clé du paysage numérique français et européen.

Plus d'informations sur info.gouv.fr.





✓ Le meilleur des postes



Publication de l'ambassade de France au Japon le 27/01 Source : X

Le 25 janvier 2025 s'est tenue la coupe du monde de pâtisserie à l'occasion du salon Sirha Lyon. Le Japon, en s'imposant face à la France et à la Malaisie, a remporté la compétition.

36k engagements générés 156k reach potentiel

Statistiques globales de la performance et d'engagement de la publication Source : Talkwalker

#AlScienceSociety #france
#ExploreFrance #JFA2025 #UNOC3
#Al#MakeItIconic #Paris
#Syria #AlActionWeek #Israel
#Ukraine
#Francia #TerritoiresPalestiniens
#AlActionSumm
#SommetActionIA#French
#SemaineActionIA#French
#IA#France#ArtificialIntelligence
#InstitutPolytechniquedeParis

Top hashtag depuis un mois au 18/02, réseaux sociaux de la sphère diplomatique Source : Talkwalker

Ce qui change en France au 1er mars

1. Billets d'avion

La taxe de solidarité sur les billets d'avion augmente. Son montant est, par exemple, de 40 euros pour les longcourriers en classe économique.

2. « Loc'Avantages »

Le dispositif « Loc'Avantages, qui avait été supprimé fin 2024, est **reconduit jusqu'en 2027**. Ce dispositif permet aux bailleurs de bénéficier d'une réduction d'impôt s'ils proposent un logement **avec un loyer inférieur aux prix du marché** à des locataires aux revenus modestes (sous conditions).

3. Restauration étudiante

Une aide financière est mise en place pour les étudiants ne disposant pas d'une solution de restauration de proximité à tarif modéré. Cette aide mensuelle, sous forme de carte virtuelle prépayée, est automatique et différenciée selon la situation de l'étudiant.



Le chiffre du mois

777%

des Français sont inquiets que les négociations de paix à propos de la guerre en Ukraine se déroulent directement entre les Etats-Unis et la Russie sans les pays européens.		
Source : sondage Ipsos/La Tribune sur les Français et le conflit en Ukraine, réalisé en ligne du 19 au 21 février 2025		



L'actualité du SIG

Le Service d'information du Gouvernement organise le 1er avril 2025 son <u>Séminaire des communicants de l'État</u>.

<u>Inscrivez-vous</u> pour suivre le séminaire en distanciel.

- Octte quatrième édition explorera la manière dont la communication peut renforcer le lien social, en interrogeant ce qui nous unit malgré les tensions et en proposant une réflexion sur l'avenir du lien social et médiatique, en valorisant les approches innovantes et impactantes.
- Cette nouvelle édition s'enrichit des Prix de la communication de l'État qui mettront à l'honneur les dispositifs les plus audacieux, créatifs et performants. L'objectif de ces Prix est de récompenser les dispositifs de communication qui contribuent à tisser un lien renouvelé entre citoyen et État, agissant comme un levier de compréhension et d'appropriation de l'action de l'État.